

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS-CLUB SAINT-MAURICE, CLUB-HOUSE MARDI 24 AOÛT 2021

Le PDF de la présentation Powerpoint présentée lors de l'AG est disponible sur le site internet du club : www.tcst-maurice.com. Ce PV se veut complémentaire et comporte les décisions prises par l'assemblée.

1. Rapport du président et Procès-Verbal de la dernière assemblée

Le président, David Frossard, ouvre l'assemblée à 19h00 et remercie les membres présents.

Il demande de faire circuler la liste des présences. Elle est rendue avec 22 signatures, les 5 membres de comité compris. Il passe en revue la liste des excusés.

Il remercie le comité pour le travail accompli pour rendre le club agréable pour ses membres et attrayant pour les futurs membres. Durant l'année écoulée quelques petits changements ont été entrepris afin de moderniser le club-house (achat de tables et chaises, remplacement de la machine à boisson par un frigo, installation de nouveaux casiers pour les équipes interclubs).

La recherche de nouveaux sponsors a amené des rentrées financières qui contribuent à pouvoir maintenir des cotisations basses, ce qui est important aux yeux du comité actuel. Cela permet également d'entrevoir des projets de plus grande envergure, notamment la possibilité de remplacer notre système d'éclairage par un système de LED. Point qui vous est détaillé dans les divers.

Il remercie également les membres qui viennent prêter main forte à l'occasion des journées corvées, ce qui permet d'entretenir nos installations et de les garder en bon état.

Il remercie d'ores et déjà les 2 membres du comité démissionnaire, Percevent Ducrest et Nicolas Coutaz pour tout ce qu'ils ont fait et apporté au club. Il informe que 3 nouveaux membres très motivés et plein de nouvelles idées vous seront présentés pour approbation au point « renouvellement du comité ».

Le procès-verbal de l'AG du 26 juin 2020 étant disponible sur le site Internet du tennis-club, le président propose, s'il n'y a pas de commentaires, de l'approuver. PV approuvé et validé.

2. Rapport des membres du comité

2.1 Responsable technique, Percevent Ducrest

Interclubs

David dresse le bilan des interclubs 2020.

En raison du Covid-19, les interclubs se sont tenus en septembre au lieu de mai/juin. La participation était facultative et pas de classement final. Seul 2 équipes y ont participé cette année :

1ère équipe messieurs (1^e ligue) et 3ème équipe messieurs (2^e ligue)

Les équipes en 2021 resteront donc dans la même ligue que celle dans laquelle elles se trouvaient en 2019.

Cours juniors

16 participants en 2020.

Nouveautés 2021 :

- nouveau moniteur qui est Nicolas Studer en remplacement de Jessica Morisod.
- création d'une équipe junior garçons U15 en interclub.

Cours adultes débutants 2021

excellente participation (14 participants).

Cours ayant été proposés aux membres et non-membres en avril-mai et renouvelés en août-septembre au vu de la demande.

2.2 Responsable animation, Grégory Douilly

Tournoi des marais

En raison des IC décalés en septembre, le tournoi s'est tenu en août au lieu de septembre et sur 1 semaine au lieu de 2 pour ne pas empiéter sur les autres tournois de la région.

122 inscriptions, comparable aux années précédentes mais impossible d'avoir plus de joueurs sur une semaine.

Le tournoi fait partie du Chablais Trophy en plus du circuit valaisan.

Sébastien Jordan victorieux dans le tableau R2-R5 et seul représentant du club qualifié pour une finale lors de cette édition.

Activités 2021

Ouverture (27 mars) : journée corvée et ouverture des courts

Le tournoi défi 3^{ème} édition qui dure toute la saison, pas de classements, matchs amicaux qui permettent d'affronter des membres du club.

Interclubs : mai/juin (en raison du Covid ceux-ci ont débutés fin mai au lieu de début mai)

Soirée porte ouverte (11 juin) : avec projection du match d'ouverture de l'Euro

Tournoi interne de doubles (26 juin) : tournoi tennis/yass

20^{ème} tournoi des marais (2 au 12 septembre)

Clôture (23 octobre) : journée corvée + brisolée

2.3 Caissier, Frédéric Rey-Bellet

Bilan :

Après une année record en 2019 notamment grâce à la fête nationale, l'année 2020 se termine avec un retour à la moyenne des années 2017-2018.

Bénéfice 2020 de CHF 3'676.90. dont les cotisations représentent le 63% des revenus.

Le remboursement de la dette sur la rénovation des terrains s'élève toujours à 15'000.-/an. La dette actuelle est de 71'000.-

Année normale avec une bonne santé financière !

Passifs-actifs :

43'000 en banque au 31.12.2020 ce qui nous maintient dans une situation stable.

Don de CHF 2'000.00 par la bourgeoisie.

Vente pour CHF 800.00 du distributeur à boissons remplacé par le frigo

Rénovation de la cuisine.

Charges :

L'intérêt du crédit de construction est passé à 1.18% (vs 2.9%).

CHF 450.00 de manque a gagné suite à la possibilité de rabais Covid-19 octroyé sur les cotisations (finalement une grande majorité des membres ont payés la cotisation en plein).

Le défibrillateur nous coûte une location annuelle de CHF 150.00. A ce sujet, Gaël Rappaz demande si la commune ne pourrait pas participer à cette location vu que l'appareil est à disposition de la population.

La commune ayant déjà participé à l'installation, il est vrai que nous n'avons pas fait la demande pour la prise en charge de la location. En même temps, la mise en place de ce défibrillateur a été faite suite à notre demande.

Produits :

Lègère baisse des cotisations (moins CHF 2'000.00).

Pas de fête nationale mais belle année au tournoi des marais et ce malgré que sur une semaine.

Le sponsoring paraît en baisse mais en 2019 on avait fait un carnet de fête pour les 35 ans de l'ARVst ce qui avait fait un apport supplémentaire.

Vérificateurs de comptes (Jean-Marc Studer et Damien Coutaz):

Jean-Marc Studer annonce que les vérificateurs de comptes ont vérifié les comptes, en date du 11 mars 2021. Ils ont constatés une parfaite concordance des écritures avec les pièces comptables présentées.

Le bénéfice de CHF 3'676.90 est en diminution par rapport à l'exercice 2019.

Il constate, un montant de 43'600.- en caisse.

L'amortissement comptable reste à un très bon niveau (19'400.-)

La dette pour la rénovation des courts s'élève à CHF 71'000.00.

Il propose d'approuver les comptes et remercie le comité.

L'AG approuve les comptes tels que présentés.

Cotisations 2021 :

Le comité propose de garder les cotisations inchangées. Ce que l'assemblée approuve.

Budget 2021 :

Une projection d'un bénéfice stable prévu, un peu moins de CHF 4'000.00.

La tendance des cotisations est à la hausse vu l'augmentation des admissions en 2021.

Le budget est accepté par l'assemblée.

Investissements 2021 :

Le comité avait prévu d'investir 14'000.- en 2020.

CHF 8'000.- ont été dépensés (réaménagement de la cuisine, casiers interclubs, réfection des serrures des courts, parasols).

Le comité propose d'investir environ 20'300.- en 2021 pour :

- mobilier d'intérieur : chaises, tables, mange-debout (réalisé début 2021, 3'600.-)
- éclairage de la terrasse (réalisé début 2021, 960.-)
- réaménagement de 2 mini-tennis (réalisé début 2021, 600.-)
- réfection du sol du club-house et cabines douches à l'italienne (14'700.-)

Le plan d'investissement est approuvé par l'assemblée.

2.4 Secrétaire, Sandrine Coutaz

Admissions-démissions :

16 démissions et 12 admissions reçues en 2020.

Les nouveaux membres sont approuvés par l'assemblée.

Le club compte 194 membres au 31.12.2020.

2.5 Responsable communication, Nicolas Coutaz

Informe l'assemblée de sa démission. Durant ces 3 ans d'activité, il a réalisé son objectif principal qui était de redonner une identité au club + la création du nouveau site internet.

3. Renouvellement du comité

Nicolas Coutaz (4 ans de comité) et Percevent Ducrest (6 ans de comité) vous présentent leur démission.

Pour les remplacer, le comité propose à l'assemblée qui les a approuvés, 3 nouveaux membres :

Sébastien Berno (subsistance et infrastructure), Nicolas Studer (juniors et licences) et Diane Frossard (communication).

Après de nombreuses années, démission des concierges Robert et Colette Gex. La relève est assurée par nos nouveaux concierges : Pascale et Dominique Ducrest

4. Divers

changement de mobilier :

nouvelles chaises, tables et mange debout
nouveaux casiers pour les équipes interclubs
nouveau frigo en remplacement de la machine à boisson qui a été revendue

mini-tennis :

remise en état de 2 terrains de mini tennis avec raquettes et balles à dispo pour tout public

sponsors :

6 nouveaux sponsors en 2021 (Brasserie de l'Abbaye, Antony peinture, Benoît Farquet, Agrola, Signal et Pharmacie Plus (Jean-Marc Besse)).

Aménagements extérieurs

mise en place de 2 spots sur la terrasse
rafraichissement du mur d'entraînement
terrasse, dallage passé au kärcher

Projet d'éclairage LED

Le système actuel se faisant vieillissant, les câbles dans les mâts étant endommagés, les ampoules qui lâchent régulièrement laisse envisager de modifier le système d'éclairage et passer à un système de LED.

Plusieurs offres ont été demandées à divers prestataires et le projet retenu est celui de la SEIC.

Le projet total à un coût de CHF 57'800.00.

La commune, la bourgeoisie et le fond du sport ont été sollicités.

La commune nous a déjà donné un préavis favorable pour une participation de CHF 30'000.00 qui doit encore être approuvée au budget fin 2021.

La bourgeoisie et le fond cantonal du sport participent à hauteur respectivement de CHF 2008.50 et CHF 7635.00.

Ce qui laisse à charge du club un montant de CHF 18'156.50.

Si le projet abouti les travaux seraient entrepris début 2022.

Le comité demande l'approbation de l'assemblée pour ce projet à savoir max CHF 20'000.00 à charge du club.

Projet approuvé par l'assemblée.

Remarques des membres:

Jérémy Coutaz propose de se repositionner pour une future organisation de la fête nationale.
Le comité en prend note.

Catherine Frossard relève que les courts sont réservés pour les entraînements équipes interclubs également durant l'été et ne sont pas forcément utilisés, ce qui ne permet pas aux membres souhaitant venir jouer d'en disposer.

Le comité prend note de revoir pour l'année prochaine de laisser la disponibilité des courts hors période interclub.

Catherine Frossard demande qui a financé le nouveau frigo : il a été offert par Vincent Pochon de Denner (frigo provenant de Denner).

Dominique Ducrest a entendu dire qu'une déchetterie allait venir sur le terrain à côté du tennis. Damien Coutaz précise qu'il s'agit d'un Eco-Point et non d'une déchetterie.

Jacky Bochatay demande si pour le financement de l'éclairage on pourrait pas essayer de demander une participation par exemple à la Raiffeisen, banque, Migros ?
Le comité en prend note.

Edith Dubois signale que les 2 luminaires dont les globes étaient cassés et qui ont été remplacés ne fonctionnent pas quand il fait nuit et c'est l'obscurité complète lorsque l'on quitte le club. Lors de la prochaine journée corvée, un changement sera effectué afin que ce soit opérationnel pour l'année prochaine.

Jean-Luc Debrot remercie le comité pour le travail.

David remercie :

- Les sponsors,
- Les capitaines d'interclubs,
- Pascale et Dominique (les concierges)
- Les membres du comité
- Les bénévoles (tournoi des marais, journée corvées)
- Moniteurs des cours juniors et adultes

20h00 David clôt la séance.

La secrétaire
Sandrine Coutaz